

Cellule Communication Externe Sylviane LAFONTAINE Rue du Progrès 56 1210 BRUXELLES

www.mobilit.fgov.be

Communiqué de presse

Date: 23 décembre 2009

Concerne : Lancement de l'enquête BELDAM

La seconde grande enquête nationale sur la mobilité des Belges, dénommée BELDAM (BELGIUM DAILY MOBILITY) vient d'être lancée. Elle fait suite, dix ans plus tard à MOBEL et sera réalisée selon la même méthodologie afin de mettre en évidence l'évolution de la mobilité au cours de cette dernière décennie.

La mobilité étant un enjeu majeur pour un développement durable, l'objectif de l'enquête commanditée par le SPF M&T et le SPP Politique Scientifique (BELSPO) est de mieux comprendre ce phénomène et d'identifier les réelles possibilités d'action sur celle-ci.

La collecte de données statistiques couvrira tout le pays et traitera des aspects très divers tels que la description des ménages, de leur habitat et de leur équipement en matière de transport, l'analyse de nombreux déterminants socio-économiques des déplacements quotidiens, de la répartition de ceux-ci dans le temps, de leurs motifs et de leur mode de déplacement, d'une description de leurs chaînes de déplacement liées à leurs activités, etc. Au total, ce seront plus de 31.200 ménages qui seront contactés à partir du 1^{er} décembre 2009 et pendant toute l'année 2010. Une première analyse des données récoltées est prévue dans le courant de l'année 2011.

De nombreux partenaires ont acceptés de cofinancer l'enquête afin de renforcer l'échantillon sur leur territoire ou de répondre à des questions spécifiques propres à leurs activités : la SNCB, la Région de Bruxelles-Capitale et la STIB, la Région wallonne et l'Institut wallon de l'Evaluation de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) ainsi que la Province du Luxembourg en partenariat avec le TEC Namur-Luxembourg. La conception et l'analyse méthodologique de l'enquête a été confiée au consortium d'instituts de recherches conduit par le GRT (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur) en collaboration avec l'IMOB (Université d'Hasselt) et le CES (Facultés universitaires Saint-Louis).

L'analyse des résultats permettra aux décideurs politiques de mettre en place des mesures en réaction directe aux nuisances engendrées par le transport : congestion, pollution, autosolisme, etc.

Le Service public fédéral Mobilité et Transports a pour mission de préparer et de mettre en œuvre une politique fédérale concertée de mobilité et de transport au service de la population, des entreprises et de l'économie du pays. Il comprend quatre directions générales : la DG Transport aérien, la DG Transport maritime, la DG Transport terrestre et la DG Mobilité et Sécurité routière. Pour plus d'informations sur le SPF Mobilité et Transports, consultez notre site www.mobilit.fgov.be